

Devenir adhérent·e APA



À l'attention de la Présidente
Afrique Pleine d'Avenir - 181 avenue Daumesnil - 75012 PARIS

Mme, Mlle, M : _____

Né·e le : _____

Adresse: _____

_____.

Adresse mail : _____

Numéro de téléphone : _____

Souhaite, après avoir pris connaissance des statuts de l'association, devenir adhérent·e APA pour l'année 2021.

Comment avez-vous connu l'ONG Afrique Pleine d'Avenir ?

Evènement Internet Réseau professionnel Proches
Réseaux sociaux Autre, préciser : _____

Souhaitez-vous être informé·e de l'actualité de l'association ?

Oui Non

Souhaitez-vous devenir bénévole de l'association ?

Oui Non

Paiement de la cotisation (20€)

Fait le à

Signature :

Chèque Espèce

L'adhésion est une forme d'engagement à l'association Afrique Pleine d'Avenir. En parfait accord avec les principes, la culture et le fonctionnement de l'association, l'adhérent·e souhaite prendre part à la vie de l'association et participer à ses décisions.

Les adhérent·e·s votent à l'assemblée générale et peuvent se porter candidat·e au Conseil d'Administration.

Depuis 2009, les bénévoles de l'association Afrique Pleine d'Avenir œuvrent en faveur d'un même objectif : favoriser l'accès à l'éducation en Afrique subsaharienne pour permettre à de jeunes enfants de prétendre à un avenir meilleur.

Être adhérent·e, c'est quoi ?

C'est avant tout adhérer aux valeurs et aux principes de l'association. C'est aussi s'investir dans la vie de l'association en participant aux débats sur les grandes orientations, ou en s'impliquant dans des actions plus concrètes, en support ou sur le terrain.

Comment fonctionne l'association ?

L'Assemblée Générale est l'organe majeur de la gouvernance de l'association. Elle se déroule tous les ans au 1er semestre et assure une année sur deux l'élection des membres du Conseil d'Administration.

Ces administrateurs·rices élisent à leur tour les membres du Bureau : président·e, vice-président·e, secrétaire et trésorier·ère. Les grandes

orientations stratégiques de l'association sont alors dessinées et chaque adhérent·e a pour mission de s'assurer de leur respect.

Comment exercer son rôle d'adhérent·e ?

Pour exercer au mieux les droits de ses adhérent·e·s, APA s'engage à les informer via :

- la newsletter APA
- les évènements organisés par APA
- la possibilité d'assister aux réunions du Conseil d'Administration

Les adhérent·e·s sont convié·e·s à l'Assemblée Générale, afin d'élire les administrateurs·rices. Ils peuvent également participer concrètement aux différentes activités d'APA en apportant leur aide lors des évènements organisés par l'association.

Comment adhérer ?

1. Remplir le présent formulaire.
2. L'envoyer accompagné de la somme ou d'un chèque de 20 Euros à l'adresse suivante :

ONG Afrique Pleine d'Avenir
181 avenue Daumesnil
75012 PARIS

